

Anne-Lise – Fin de la « pause famille »

Contexte :

Anne-Lise a travaillé 11 ans comme responsable marketing retail. Un poste très exigeant qu'elle a dû quitter pour prioriser sa famille. Elle occupe actuellement un emploi de conseiller téléphonique à la CPAM. A 39 ans, Anne-Lise estime que ses enfants ont suffisamment grandi pour qu'elle quitte cet emploi alimentaire et retrouve une activité épanouissante à ses yeux.

Bilan de compétences :

En première séance, Anne-Lise annonce son souhait de travailler avec des enfants : cela renoue avec un rêve de jeunesse et elle n'en peu plus des adultes qui râlent. Elle s'imagine puéricultrice en maternité ou responsable d'une mini-crèche. Au fil des séances suivantes, Anne-Lise se renseigne et rencontre des professionnels. Elle réalise qu'elle est très sensible à l'image que véhicule les métiers de la petite enfance. Par ailleurs, les métiers qui l'intéressent demande des études longues qu'elle ne peut pas se permettre. Anne-Lise ne visualise pas les évolutions professionnelles possibles de ces emplois et elle réalise que ce rêve d'adolescente était plutôt celui de ses amies de l'époque que le sien. En parallèle, le bilan de compétences propose à Anne-Lise des travaux sur ce qui la motive et ce qu'elle aime : le management, la relation de conseil, trouver des solutions. Anne-Lise estime qu'un travail de conseiller lui conviendrait si son public venait « pour avancer », pas pour se plaindre. Or en se renseignant sur les possibilités de financement de sa transition elle a découvert le métier de Conseiller en Evolution Professionnelle (CEP). Anne-Lise pointe que ses expériences passées l'ont préparé à ce métier : gestion administratives, techniques d'entretien, connaissances des institutions, gestion de crise, vision managériale... Un temps de discussion sur la pratique avec un CEP l'aide à valider son choix. Les dernières séances sont consacrées au plan d'action et à la synthèse.

Conclusion :

Au cours du bilan, Anne-Lise qui rejetait totalement son travail de conseillère a tenté de renouer avec ses rêves d'adolescence. Après s'être sérieusement projeté dans la filière de la petite enfance elle a pu clore définitivement cette piste qu'on l'avait convaincu d'abandonner pendant sa scolarité sans que ce soit véritablement son choix. Le métier de CEP s'adresse à la personne qu'elle est aujourd'hui, pas à l'adolescente. Il propose des activités qu'elle apprécie et lui permettra de valoriser son parcours.